

COMPAGNIE FINANCIERE DE NEUFCOUR

Société Anonyme

Rue Churchill, 26 – 4624 Romsée

RPM Liège – TVA : BE 0457 006 788

Cotation Euronext Bruxelles sous le libellé : NEUFCOUR-FIN

www.neufcour.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

Report du projet d'éco-quartier à Chênée

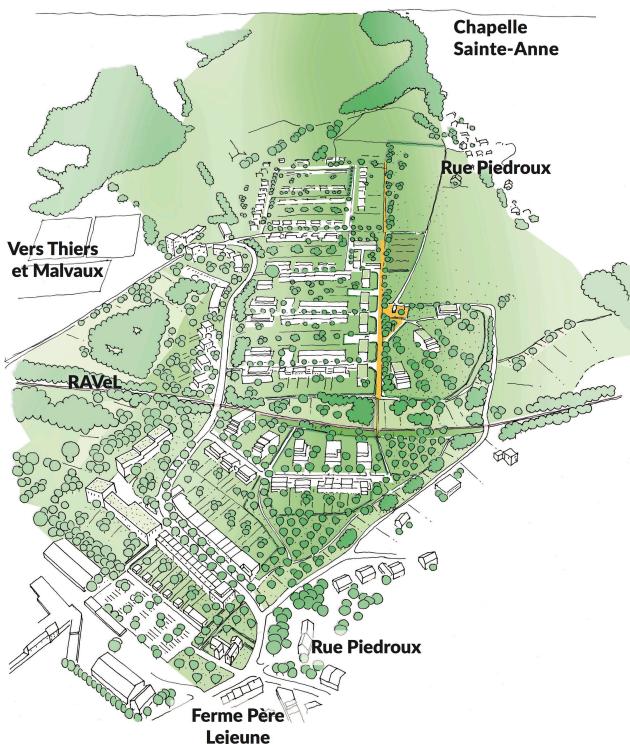
Face au contexte actuel d'opposition au projet, le promoteur du projet dit des « Haïsses-Piedroux » (en référence au nom du terrain sur lequel il doit voir le jour) a décidé de suspendre son projet. Cependant, les sociétés Neufcour et Bouille, propriétaires des terrains et porteuses du projet d'éco-quartier défendent fermement les nombreuses qualités de leur projet, fruit d'un processus participatif qui avait impliqué les chêneens en 2014.

Le 29 mai 2017 a été lancée l'enquête publique concernant le projet d'éco-quartier à Chênée. Clôturée le 29 juin dernier, **cette enquête publique a fait l'objet d'une forte opposition** de la part de riverains, associations et politiques, raison pour laquelle les sociétés Neufcour et Bouille ont décidé de suspendre provisoirement la finalisation de ce projet.

Néanmoins, elles tiennent à rappeler **les nombreux avantages de celui-ci**. Ce projet a, avant tout, été pensé pour répondre à une demande importante de logements à Liège. Situé en **zone constructible au Plan de secteur**, le site des Haïsses-Piedroux offre un magnifique espace, prêt à accueillir un projet de quartier proche du cœur de Liège. Actuellement utilisé en espace agricole (culture de maïs), **celui-ci n'est en réalité pas le « poumon-vert » de Chênée**, comme le soutiennent les opposants au projet, mais une zone d'agriculture traditionnelle.

A l'inverse, le nouveau projet immobilier doit permettre notamment la plantation de 450 arbres (dont 60 arbres fruitiers), et la préservation des arbres existants, tout en intégrant une dimension véritablement sociale : **parc public, maison de repos**, terrains de sport, ... **accessibles à tous**. Bref, un véritable quartier pensé pour la qualité de vie de tous les chêneens et de ses futurs habitants.

Contrairement aux idées reçues, le ruisseau dit du Ry Ponet ne sera, en outre, nullement affecté, le ruisseau ne faisant que longer le projet.



divers acteurs qui a permis de penser le futur quartier en **cohérence avec les préoccupations actuelles des riverains** : urbanisation en harmonie avec le paysage (plus dense en bas et plus aérée en haut), mobilité, espaces verts, liens avec le quartier actuel, ... **Dès sa conception, l'empreinte des chêneens a marqué le projet.**

Parallèlement, le groupe Neufcour a un autre projet d'éco-quartier, sur le site de l'ancien charbonnage de Wérister à Romsée-Fléron.

Cet autre projet paraît rencontrer les faveurs des autorités publiques et des riverains, de sorte qu'il sera prioritairement mis en œuvre.

La forte opposition rencontrée aujourd'hui par le concept proposé par les sociétés Neufcour et Bouille à Chênée pourra, espèrent-elles, être réduite une fois que chacun aura pu constater la qualité et l'intérêt de la réalisation qui sera menée à Romsée.

C'est à regret, mais en restant pleinement convaincues des points forts de l'éco-quartier de Chênée, que les sociétés Neufcour et Bouille décident de retirer temporairement leur projet, afin de lui permettre de recevoir à l'avenir, et dans un contexte apaisé, un meilleur accueil.

Pour plus d'informations,
Jacques Janssen (représentant la Sprl Valloo Consult, administrateur délégué)
+32 (0)4 358 69 44 jacques.janssen@neufcour.com

Beaucoup de questions ont également été soulevées concernant l'impact sur la circulation à Chênée. Or, les promoteurs s'étaient d'ores et déjà engagés à contribuer à l'amélioration de la circulation à Chênée, notamment avec l'aménagement d'un **« tourne-à-gauche » au niveau du quai Henri Borguet**, soit bien au-delà du projet en tant que tel. Par ailleurs et pour rappel, **la traversée de Chênée sera réaménagée par la Région Wallonne** : ce sont 2.400.000€ qui seront investis à Chênée, selon le Plan Infrastructures 2016- 2019. De plus, le nouveau quartier a également été conçu pour pouvoir accueillir le passage de lignes de bus, et créer tout un nouveau réseau de cheminement doux, en complément au RAVeL déjà existant.

Enfin, les promoteurs tiennent à rappeler que ce projet a fait l'objet d'un processus participatif, et qu'ils ont, dès ses origines, été à l'écoute des riverains. C'est le travail de ces